

## UTILISATION ÉCHAFAUDAGES ET VÉRIFICATION JOURNALIÈRE

### PUBLIC VISÉ

Personnel appelée à procéder d'une façon permanente ou occasionnelle à des travaux en hauteur et à utiliser des échafaudages.

### PREREQUIS

- être apte médicalement au travail en hauteur
- Lire et comprendre une notice technique (textes, plans et schémas)
- avoir suivi le module "port du harnais"

### MÉTHODES MOBILISÉES

Exposés participatifs et mises en situation favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation.  
Mise en pratique sur situation professionnelle

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle des connaissances avec un questionnaire

### DURÉE

3,5 heures

### AUTRES INFORMATIONS UTILES



Personnes en situation de handicap : merci de nous consulter, pour évaluer la possibilité de suivi de la formation

Référentiel : Décret n°2004-924 du 1er septembre 2004 / Recommandation R.408 + R487

Validité : 5 ans

### OBJECTIFS

- Se situer et être acteur de la prévention
- Identifier et évaluer les risques de chute selon le lieu de travail (environnement...)
- Mettre en œuvre les moyens de protection appropriés (collective / individuelle)
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage
- Utiliser un échafaudage en sécurité

### CONTENU DU PROGRAMME

- Rôles et responsabilités
- Identifier les différents types d'échafaudage
- Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- Notions de terminologie
- Savoir réagir en cas de danger ou d'accident
- Signaler les situations dangereuses
- Réaliser la vérification journalière
- Se déplacer en sécurité sur un échafaudage